

Écrit par Administrator  
Lundi, 29 Avril 2013 13:01 -

---

«**L'intégration de l' [agriculture](#) dans le système fiscal devrait être envisagée dans le cadre d'une approche progressive, avec une politique réfléchie qui garde à ce secteur sensible son élan et sa compétitivité** », a déclaré le **ministre islamiste**

[Driss El Azami El Idrissi](#)

, des heures avant le lancement à

[Skhirate](#)

des

**2èmes assises nationales sur la fiscalité**

.

Après avoir relevé la spécificité du **secteur agricole**, dont l'**assiette fiscale** n'est pas homogène,

**Driss**

**El Azami**

a expliqué que le nouveau

**système fiscal**

en réflexion pré-installation, doit préserver les

**intérêts**

des

**petits agriculteurs**

, tout en permettant à ce domaine de

**contribuer**

aux

**ressources de l'Etat**

.

«**L'enjeu principal de la fiscalisation de ce secteur, consiste à garder, d'une part, sa compétitivité et son élan lancés par le Plan Maroc Vert, et d'autre part à le faire contribuer d'une manière intelligente en faisant la distinction entre l'agriculture vivrière et les grandes exploitations** » a-t-il expliqué.

Concernant les **exonérations fiscales** et les **avantages fiscaux**, **El Azami** a avancé qu'ils seront « **revus sur la base de leur efficacité économique, financière et sociale, afin d'accroître le rendement du système fiscal marocain et libérer de nouvelles ressources publiques destinées à financer les dépenses sociales et les infrastructures économiques** ».

A noter que le régime d'**exonération du secteur agricole** avait été installé en **1984**, suite à une décision de feu le

[Roi Hassan II](#)

et reconduit à deux reprises.

Les **grands agriculteurs** se sont à chaque fois mobilisés pour faire pression sur le **gouvernement pour obtenir une prolongation jusqu'en 2000**

.

En **2009**, une autre prorogation de cette exonération avait été décidée par le [Roi Mohammed VI](#) et devrait en principe arriver à échéance en **décembre 2014**

.

Dans son dernier rapport, le **Conseil économique, social et environnemental** ( [CESE](#) ) s'est penché sur la question de la [fiscalisation du secteur agricole](#), estimant qu'**il est nécessaire d'imposer les exploitations d'une certaine taille**, appelant par la même à élaborer **un système de TVA agricole adaptée** et à œuvrer à généraliser un **mécanisme de plan comptable agricole** qui permettrait de conduire l'opération fiscale afférant au secteur, en des conditions de **justesse** et d'**équité**

.

A noter que les **2èmes assises nationales sur la fiscalité**, s'articuleront autour de trois grandes thématiques: **'La fiscalité et l'équité**, **la fiscalité et la compétitivité'** et **'l'administration fiscale et attentes des usagers'**

.

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)